

## Métropole | Lormont : les enseignants du lycée Elie Faure s'adressent au Rectorat



Dans une lettre adressée au rectorat de Bordeaux, les enseignants des lycées Elie Faure de Lormont et Saint-John Perse de Pau ont décidé de faire part lundi dernier à leur hiérarchie, des difficultés qu'ils rencontrent en raison de la détérioration croissante de leurs conditions de travail.

Dénonçant « une réforme des lycées menée au pas de charge » et ses « répercussions notables » sur la santé des personnels (« à ce jour, les arrêts de travail se multiplient, sans compter les nombreux collègues qui s'effondrent en salle des professeurs »), les enseignants des deux établissements ont décidé de tirer la sonnette d'alarme. Dans une lettre adressée lundi au Rectorat de Bordeaux, ils demandent la prise en considération de conditions de travail dégradées en raison de « l'augmentation des effectifs par classe, de la diminution des horaires d'enseignement et de la multiplication des missions liées au Nouveau Bac ». Dernier problème en date : les [nouvelles épreuves communes de contrôle continu \(E3C\)](#) dont la mise en place semble problématique. Les correcteurs et correctrices d'E3C, à qui « aucune décharge de service n'a été accordée pour la correction des copies, demandent le report officiel de la date limite de correction au 11 mars 2020 et la corrélatrice non sanction des enseignant.e.s qui n'auront pas terminé leurs corrections ce jour. Cette demande se justifie encore par le fait que la plate-forme Santorin de correction n'est accessible que par intermittence depuis 72 heures ». Une requête à laquelle la direction des examens et concours aurait répondu hier par courriel en précisant qu'« au-delà de mercredi 19 février 17h, les correcteurs qui n'ont pas achevé leur correction s'exposent à des retraits sur salaire pour service non fait voire à des sanctions disciplinaires ». « A la demande d'empathie répond la menace, alors même que la plate-forme de correction Santorin ne cesse de dysfonctionner et que la date d'harmonisation est fixée au 13 mars ! », s'insurgent les enseignants.



